

BVGer B-7964/2007 vom 21. Dezember 2005

Bundesverwaltungsgericht, 2005-12-21, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_B-7964_2007

FR: TAF B-7964/2007 du 21 décembre 2005

IT: TAF B-7964/2007 del 21 dicembre 2005

Regeste

Assurance-chômage

Erwägungen

E. 1

Il est pris acte du retrait du recours, partant l'affaire est radiée du rôle.

E. 2

Il n'est pas perçu de frais de procédure.

E. 3

La présente décision est adressée : - à la recourante (recommandé ; annexe : dossier en retour) - à l'autorité inférieure (recommandé ; annexe : dossier en retour) - au Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (recommandé) - au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) (courrier B) - au Tribunal administratif du canton de Vaud (n° de réf. PS.2006.0026 ; courrier B) Le juge unique : La greffière : Jean-Luc Baechler Sandrine Arn
Expédition : 30 janvier 2008

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.